



# RAPPORT

Atelier "Libéralisation du commerce: OMC, Cycle de Doha et défis en matière de développement"

San José, Costa Rica, 6-8 novembre 2008



WORLD TRADE ORGANIZATION  
 ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE  
 ORGANIZACIÓN MUNDIAL DEL COMERCIO



Asamblea Legislativa República de Costa Rica  
 Comisión Permanente Especial de Relaciones  
 Internacionales y Comercio Exterior

Foro Interparlamentario de las Américas  
 Fórum Interparlamentar das Américas



Forum Interparlementaire des Amériques  
 Inter-Parliamentary Forum of the Americas

# Rapport de l'atelier "*Libéralisation du commerce: OMC, Cycle de Doha et défis en matière de développement*"

San José, Costa Rica

6-8 novembre 2008

---

Présenté par:

la Commission permanente spéciale des relations internationales et du commerce extérieur de l'Assemblée législative de la République du Costa Rica

le Forum interparlementaire des Amériques (FIPA)

l'Organisation mondiale du commerce (OMC)





WORLD TRADE ORGANIZATION  
ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE  
ORGANIZACIÓN MUNDIAL DEL COMERCIO



Asamblea Legislativa República de Costa Rica  
Comisión Permanente Especial de Relaciones Internacionales  
y Comercio Exterior



## REMERCIEMENTS

Les organisateurs remercient l'Assemblée législative de la République du Costa Rica, en particulier la Commission des relations internationales et du commerce extérieur ainsi que la députée Mayi Antillón et son équipe, pour leur collaboration durant les préparatifs et le déroulement de l'activité. Ils remercient également les spécialistes et les conférenciers pour leur précieuse contribution aux travaux de l'atelier.

\*\*\*\*\*

**Canada**

Cette activité a été menée grâce au soutien financier du Gouvernement du Canada, par l'entremise du Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international (MAECI).



Les participants de l'atelier "Libéralisation du commerce: OMC, Cycle de Doha et défis en matière de développement"

## TABLE DES MATIÈRES

<b>REMERCIEMENTS .....</b>	<b>3</b>
<b>1. INTRODUCTION.....</b>	<b>5</b>
<b>1.1 Objectifs de l'atelier .....</b>	<b>5</b>
<b>1.2 Aperçu du programme .....</b>	<b>6</b>
<b>1.3 Parrains et hôtes.....</b>	<b>6</b>
<b>2. DÉROULEMENT DE L'ATELIER .....</b>	<b>7</b>
<b>2.1 Cérémonie d'ouverture .....</b>	<b>7</b>
<b>2.2 Séance n° 1 – Principes fondamentaux du système commercial multilatéral et présentation du Programme de Doha pour le développement de l'OMC.....</b>	<b>8</b>
<b>2.3 Séance n° 2 – Programme de Doha pour le développement: le point sur les négociations – L'agriculture .....</b>	<b>8</b>
<b>2.4 Séance n° 3 – Le Programme de Doha pour le développement: le point sur les négociations – Accès aux marchés pour les produits non agricoles.....</b>	<b>10</b>
<b>2.5 Séance n° 4 – Le Programme de Doha pour le développement: le point sur les négociations – Autres thèmes .....</b>	<b>11</b>
<b>2.6 Séance n° 5 – La dimension développement du Programme de Doha: l'Aide pour le commerce.....</b>	<b>12</b>
<b>2.7 Séance n° 6 – Le système multilatéral et les nouveaux accords commerciaux régionaux .....</b>	<b>13</b>
<b>2.8 Séance n° 7 – Défis en matière de développement et libéralisation du commerce: réduction de la pauvreté.....</b>	<b>14</b>
<b>2.9 Séance n° 8 – Défis en matière de développement et libéralisation du commerce: questions concernant l'égalité entre les sexes.....</b>	<b>15</b>
<b>2.10 Séance n° 9 – Les parlementaires et la politique commerciale .....</b>	<b>17</b>
<b>2.11 Clôture .....</b>	<b>19</b>
<b>3. CONCLUSIONS.....</b>	<b>20</b>
<b>4. ANNEXES .....</b>	<b>21</b>
<b>4.1 Annexe 1 – Liste des participants .....</b>	<b>21</b>
<b>4.2 Annexe 2 – Programme .....</b>	<b>24</b>





## 1. Introduction

Du 6 au 8 novembre 2008, à San José (Costa Rica) s'est déroulé l'atelier *Libéralisation du commerce: OMC, Cycle de Doha et défis en matière de développement* à l'intention des parlementaires des pays d'Amérique centrale et d'Amérique du Sud.

Organisé conjointement par la Commission des relations internationales et du commerce extérieur de l'Assemblée législative du Costa Rica, le Forum interparlementaire des Amériques (FIPA) et l'Organisation mondiale du commerce (OMC), l'atelier a accueilli 32 parlementaires représentant le Costa Rica, l'Argentine, la Bolivie, le Brésil, le Canada, le Chili, El Salvador, le Mexique, le Paraguay, le Pérou et la République dominicaine.

La participation de pays aussi diversifiés, tant par leur taille que par leur niveau de développement économique, ainsi que la présence concomitante de représentants du gouvernement et de l'opposition de ces pays, ont suscité l'expression d'une diversité de points de vue sur les thèmes choisis. Les exposés des spécialistes et universitaires d'organisations costariciennes et régionales ont été enrichis par les échanges de données d'expérience et de renseignements entre participants.

### 1.1 Objectifs de l'atelier



En raison de la prolifération des accords commerciaux et des politiques nationales connexes, il est devenu prioritaire que les parlementaires connaissent la politique commerciale.

S'ils veulent représenter efficacement les intérêts de leurs électeurs dans la mise en œuvre au niveau national des accords commerciaux internationaux, ils doivent se familiariser avec ce domaine d'une grande complexité.

L'atelier offert aux parlementaires des pays d'Amérique centrale et d'Amérique du Sud est le deuxième du genre organisé au niveau régional par le FIPA, le premier ayant eu lieu à Ottawa (Canada) en mars 2007.

L'activité visait deux objectifs: offrir aux parlementaires l'occasion d'approfondir leur connaissance du système commercial multilatéral et leur donner des renseignements de base sur le fonctionnement de l'OMC, les questions essentielles à l'ordre du jour du commerce multilatéral et régional et l'état d'avancement des négociations dans le cadre du Programme de Doha pour le développement, d'une manière correspondant à leurs propres intérêts et à ceux de leurs électeurs. Le deuxième objectif était d'offrir aux participants un lieu où discuter et échanger des idées et des points de vue sur la teneur des négociations et leurs répercussions éventuelles dans les pays de la région et susciter un débat sur le rôle potentiel des parlements et des organisations internationales compétentes en matière de commerce et de développement.

## 1.2 Aperçu du programme



L'atelier comportait des modules techniques complétés par des discussions de groupe qui visaient à établir un lien entre le thème abordé et l'expérience des parlementaires et des questions d'actualité.

Afin de permettre à l'ensemble des participants d'acquérir des connaissances de base, l'atelier a débuté par un exposé des principes fondamentaux du système commercial multilatéral ainsi que du Programme de Doha pour le développement de l'OMC, suivi de différents modules portant sur l'état actuel des négociations dans les domaines de l'agriculture, de l'accès aux marchés pour les produits non agricoles et du commerce des services. Il y a également eu une séance sur les nouveaux accords régionaux en regard du système multilatéral. Une fois établi le cadre de base, les séances suivantes visaient à fournir aux parlementaires certains outils d'analyse et de

politique nécessaires pour adapter les règles du commerce international dans le but de promouvoir un développement durable, la croissance et l'équité.

Le premier module a mis l'accent sur le volet développement du Cycle de Doha et les séances suivantes sur les défis de la libéralisation du commerce en matière de réduction de la pauvreté et d'égalité entre les sexes. La dernière séance de travail a porté essentiellement sur le rôle spécial que peuvent jouer les parlementaires et les organisations parlementaires dans la mise en place d'une politique commerciale et économique adaptée aux besoins locaux.

*(Le programme complet de l'atelier est présenté à l'annexe 2)*

## 1.3 Parrains et hôtes

Le FIPA a bénéficié de l'appui de plusieurs organisations. L'Assemblée législative de la République du Costa Rica a pris en charge les dépenses de bouche et le coût des services logistiques, et l'Organisation mondiale du commerce a payé les frais de transport aérien et d'hébergement des parlementaires qui ont participé à l'activité.

Le FIPA a également reçu le soutien financier du ministère des Affaires étrangères et du Commerce international du Canada, ce qui lui a permis d'inviter des conférenciers canadiens et d'offrir des services d'interprétation de qualité.

L'Ambassadeur du Canada au Costa Rica, M. Neil Reeder, et son épouse, Mme Irene Hansen-Reeder, ont convié les participants à un dîner à leur résidence officielle. La Commission des relations internationales et du commerce extérieur de l'Assemblée législative du



Costa Rica a fait de même au siège du Ministère des relations extérieures et du culte du pays. Le Chancelier du Costa Rica, Bruno Stagno, a assisté à ce dîner.

## 2. Déroulement de l'atelier

### 2.1 Cérémonie d'ouverture



La cérémonie d'ouverture a eu lieu au siège de l'Assemblée législative, en présence des parlementaires et du Président de l'Assemblée législative du Costa Rica, M. le député Francisco Antonio Pacheco.

En guise d'introduction, M. Pacheco a souligné la complexité des mécanismes de libéralisation du commerce ainsi que les répercussions hautement positives que peuvent avoir les accords de libre-échange pour le développement des peuples.

La députée Mme Mayi Antillón Guerrero, Présidente de la Commission des relations internationales et du commerce extérieur de l'Assemblée législative du Costa Rica et hôtesse de l'atelier, a exposé les principaux objectifs de l'atelier ainsi que les thèmes qui seraient examinés au cours des trois jours de travail, en ce qui concerne le Cycle de Doha et les défis en matière de développement que représentent les négociations pour les pays d'Amérique centrale et d'Amérique du Sud.

Le député chilien M. Iván Moreira, Vice-Président du FIPA pour l'Amérique du Sud, a ensuite souligné que les activités comme l'atelier étaient de précieux outils d'apprentissage et d'échange. Le représentant du FIPA a insisté sur le rôle important que peuvent jouer les parlementaires dans le processus de libéralisation du commerce, en exprimant la pluralité des intérêts, des préoccupations et des attentes des citoyens. À cet égard, le député a donné quelques exemples d'activités qui permettent de renforcer le rôle des parlements, notamment les conférences parlementaires sur l'OMC.

La représentante du Secrétariat de l'Organisation mondiale du commerce, Mme María Pérez-Esteve, conseillère de la Division des relations extérieures, a eu le mot de la fin. Elle a rappelé l'importance du système commercial multilatéral et des Accords de l'OMC que les Membres de l'Organisation avaient conclus au terme de multiples négociations commerciales. Elle a également souligné l'importance du Cycle de Doha pour le développement dont le principal objectif est de promouvoir la croissance économique et le





développement par le biais de la libéralisation progressive du commerce. En dernier lieu, elle a rappelé aux parlementaires qu'ils avaient un rôle fondamental à jouer pour expliquer et faire accepter l'OMC au niveau national et pour faire ratifier les Accords et établir le cadre juridique national en matière de commerce.

## **2.2 Séance n° 1 – Principes fondamentaux du système commercial multilatéral et présentation du Programme de Doha pour le développement de l'OMC**

Comme les engagements contractés par les différents pays à l'Organisation mondiale du commerce et dans le cadre des accords commerciaux régionaux et bilatéraux ont de profondes répercussions aux niveaux tant local que national, il est essentiel que les législateurs soient en mesure d'influencer le processus d'élaboration des politiques en matière de commerce international et de comprendre les incidences que ces politiques auront sur les citoyens de leur pays respectif. Les pays en développement font face à un double défi, d'une part, parce qu'ils sont les plus vulnérables aux changements engendrés par la mondialisation économique et, de l'autre, parce qu'ils disposent de moins de moyens pour orienter ces changements, notamment pour en bénéficier.

Compte tenu de ce contexte, M. Jorge Castro, conseiller de la Division des affaires juridiques du Secrétariat de l'OMC, a ouvert l'atelier en donnant un aperçu des principaux éléments de la réglementation commerciale et de la dynamique politique dans laquelle ils s'inscrivent.

Il a présenté la structure et le fonctionnement de l'OMC, l'historique de l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT) et de l'OMC, ainsi que les principales règles du système commercial international (consolidation des engagements, interdiction d'appliquer des restrictions commerciales, traitement de la nation la plus favorisée, traitement national, transparence); il a également fait état des exceptions qui autorisent les pays à adopter les mesures nécessaires pour atteindre leurs objectifs nationaux, à condition qu'elles ne soient ni protectionnistes ni discriminatoires.

Il a également donné un aperçu du Programme de Doha pour le développement dont les thèmes ont été repris plus en détail tout au long de l'atelier.

*Pour lire la communication de Jorge Castro en format PowerPoint, veuillez consulter le site Web du FIPA: [www.e-fipa.org](http://www.e-fipa.org)*

## **2.3 Séance n° 2 – Programme de Doha pour le développement: le point sur les négociations – L'agriculture**

La deuxième séance de travail a été dirigée par Mme María Pérez-Esteve, conseillère de la Division des relations extérieures du Secrétariat de l'OMC, et M. Álvaro Monge, consultant en commerce international.

Mme Pérez-Esteve a traité surtout des négociations agricoles actuellement menées dans le cadre de l'OMC. Elle a rappelé que ces négociations ont été lancées au début de 2000, conformément à



l'article 20 de l'Accord sur l'agriculture de l'OMC, et qu'elles se sont poursuivies dans le cadre du mandat défini dans la Déclaration de Doha. La Déclaration, qui fait fond sur les travaux déjà accomplis, confirme et énonce les objectifs des négociations. Elle réitère l'objectif à long terme déjà approuvé dans l'actuel Accord sur l'agriculture, qui consiste à établir un système de commerce qui soit équitable et axé sur le marché, grâce à un programme de réforme fondamental. Son but est de remédier aux restrictions et distorsions touchant les marchés agricoles mondiaux et de les prévenir.



Mme Pérez-Esteve a expliqué que les négociations en cours visaient des améliorations substantielles de l'accès aux marchés; des réductions de toutes les formes de subventions à l'exportation en vue de leur élimination progressive; et des réductions substantielles du soutien interne ayant des effets de distorsion des échanges.

Elle a rappelé que les pays Membres avaient convenu, dans la Déclaration de Doha, que le traitement spécial et différencié pour les pays en développement ferait partie intégrante de tous les éléments des négociations et serait incorporé dans les nouveaux engagements contractés par les pays ainsi que dans les règles et disciplines pertinentes, nouvelles ou révisées. Le résultat devra être reflété effectivement dans la pratique et permettre aux pays en développement de répondre à leurs besoins, notamment en matière

de sécurité alimentaire et de développement rural.

Elle a fait observer que les ministres avaient pris note des préoccupations autres que d'ordre commercial (protection de l'environnement, sécurité alimentaire, développement rural, etc.) reflétées dans les propositions de négociation déjà présentées et qu'ils avaient confirmé que ces préoccupations seraient prises en compte dans les négociations, comme il est prévu dans l'Accord sur l'agriculture.

La conseillère de l'OMC a fait le point sur les négociations et les progrès accomplis depuis leur lancement à Doha en 2001, jusqu'aux négociations de haut niveau de juillet 2008. Elle a décrit les éléments qui renforcent l'ambition à l'égard de chaque pilier et les éléments de flexibilité qui la réduisent. Enfin, elle a insisté sur la complexité des négociations, en grande partie due à la diversité des intérêts des pays ou groupes de pays Membres.

De son côté, le spécialiste du commerce, M. Álvaro Monge, a surtout parlé des incidences des négociations en cours sur l'Amérique latine, dans le contexte de la crise alimentaire. Il a d'abord décrit les facteurs inhérents à cette crise, en particulier la hausse des prix du pétrole, la croissance de la consommation dans des pays comme la Chine et l'Inde, la production de biocarburants et les



effets des changements climatiques sur la production agricole.

M. Monge a remis en question la validité de l'escalade protectionniste provoquée par la crise, laquelle se traduit par une série de propositions visant à accroître les obstacles non tarifaires ou à renégocier des droits de douane. Il a soutenu que l'Amérique latine avait besoin de produire des aliments de qualité et à haut rendement. Il a également fait état des prévisions de la FAO (Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture) relativement à la production de céréales en 2008, qui indiquent des tendances favorables pour la majorité des pays de la région. M. Monge a dit que l'ouverture pouvait être à son avis, une solution à la crise et qu'à cet égard, les négociations dans le cadre de l'OMC permettraient d'assurer un meilleur accès aux marchés aux pays de la région qui sont très compétitifs dans le secteur de l'agriculture. Il a également souligné les possibilités que les accords régionaux de libre-échange pourraient générer, et qui pourraient être une solution de rechange pour les petits pays.

Pour lire les communications de María Pérez-Esteve et d'Álvaro Monge en format PowerPoint, veuillez consulter le site Web du FIPA: [www.e-fipa.org](http://www.e-fipa.org)

### **2.4 Séance n° 3 – Le Programme de Doha pour le développement: le point sur les négociations – Accès aux marchés pour les produits non agricoles**

La présentation de ce module a été confiée à M. Jorge Castro, conseiller de la Division des affaires juridiques du Secrétariat de l'OMC. En premier lieu, M. Castro a expliqué que la question de l'accès aux marchés non agricoles ne concernait pas seulement les produits manufacturés, mais aussi les produits de l'extraction (par exemple le cuivre et l'or).

M. Castro a parlé d'une série de facteurs qui déterminent l'efficacité de l'accès des produits non agricoles aux marchés internationaux et rappelé que l'objectif du Cycle de Doha était de réduire ou d'éliminer les crêtes tarifaires, les droits élevés et la progressivité des droits.



M. Castro a ensuite présenté des statistiques sur le commerce mondial de marchandises et la participation des pays latino-américains. Même s'il est difficile d'obtenir des données fiables sur le commerce des services, il a expliqué que la majorité des échanges dans le monde visaient des marchandises, le commerce de services ne représentant que 20 pour cent. Il a ajouté que les produits manufacturés constituaient 70 pour cent des échanges commerciaux de produits non agricoles dans le monde.

M. Castro a fait observer que la région de l'Europe était à l'origine de 42,1 pour cent des exportations de marchandises dans le monde, tandis que l'Amérique du Sud et l'Amérique centrale ne représentaient que 3,6 pour cent de ces échanges. Il a ajouté que la majorité des marchandises exportées par l'Amérique latine provenaient du secteur de l'extraction et que 31 pour cent des



produits latino-américains étaient exportés vers l'Amérique du Nord, tandis que 26 pour cent étaient commercialisés en Amérique du Sud et en Amérique centrale.

Les thèmes abordés par M. Castro ont ensuite été repris dans la discussion en table ronde animée par le M. le député Francisco Molina Gamboa, membre de la Commission des relations internationales et du commerce extérieur de l'Assemblée législative du Costa Rica. Différentes opinions ont été exprimées au sujet de l'accès aux marchés. Les participants ont profité de l'occasion pour échanger des données d'expérience et commenter la situation des différents pays de la région. Par exemple, les délégués ont fait remarquer le manque d'unité au sein de la région en ce qui concerne le taux de consolidation des droits et ont indiqué qu'il fallait s'attaquer à ce problème. Ils ont également fait remarquer qu'en raison de la diversité des engagements tarifaires entre les Membres de l'OMC, il était impossible que tous les pays jouissent d'un accès égal aux marchés. Certains participants ont exprimé leur inquiétude face à l'impasse dans laquelle se trouvaient les négociations du Cycle de Doha, ainsi qu'un certain malaise concernant la protection résiduelle accordée par les pays développés pour certains produits provenant de pays en développement. La question suivante est demeurée en suspens: "Comment le pouvoir législatif peut-il influencer le pouvoir exécutif en ce qui concerne les enjeux commerciaux?" et a fourni davantage de possibilités de discussion au cours des jours suivants.

Pour lire la communication de Jorge Castro en format PowerPoint, veuillez consulter le site Web du FIPA: [www.e-fipa.org](http://www.e-fipa.org)

### **2.5 Séance n° 4 – Le Programme de Doha pour le développement: le point sur les négociations – Autres thèmes**

La deuxième journée de travail a débuté par un exposé de Jorge Castro sur les négociations de Doha en cours concernant le commerce de services, le règlement des différends et la facilitation des échanges.

Au sujet du dernier thème, le représentant du Secrétariat de l'OMC a souligné la nécessité de faciliter les échanges dans la région, ajoutant qu'il existe encore de nombreux obstacles, non seulement des taxes, mais également des obstacles non tarifaires (bureaucratie, mesures sanitaires et autres) qui entravent la libre circulation des biens et des services entre les pays latino-américains et le reste de la planète. Il a notamment indiqué que dans la région andine, la moitié du temps consacré au transport des marchandises se perdait aux frontières.



M. Castro a également expliqué qu'en 2004, les négociations visant à faciliter les échanges avaient été lancées sur la base des modalités énoncées à l'annexe D de ce qu'on appelle "l'ensemble de résultats de juillet" dans le but d'améliorer certains aspects des articles du GATT portant sur la liberté de transit et les droits et formalités afférentes à l'importation, l'exportation, la publication

et l'application des règlements commerciaux. L'objectif est d'alléger les formalités administratives et d'accroître la transparence de la législation, laquelle doit être publique, a insisté le conseiller. Il a notamment précisé qu'on cherchait à accélérer les formalités et à mettre en place des mécanismes de coopération mutuelle entre les autorités douanières.

En ce qui concerne l'infrastructure, M. Castro a fait savoir que, si l'on reconnaît les asymétries existantes, les pays les moins avancés ne seront pas obligés d'entreprendre des investissements qui dépassent leurs moyens. Il a fait remarquer que le Cycle d'Uruguay avait contribué à améliorer le fonctionnement des systèmes douaniers, mais qu'il était important de continuer à apporter des changements structurels et de modifier les systèmes dans le but de faciliter les échanges entre les pays.

Pour lire la communication de Jorge Castro en format PowerPoint, veuillez consulter le site Web du FIPA: [www.e-fipa.org](http://www.e-fipa.org)

### **2.6 Séance n° 5 – La dimension développement du Programme de Doha: l'Aide pour le commerce**

Cet exposé a été fait par Mme María Pérez-Esteve, conseillère de la Division des relations extérieures du Secrétariat de l'OMC, et M. Jaime Granados, représentant du Secteur de l'intégration et du commerce de la Banque interaméricaine de développement (BID). Les deux conférenciers ont fait observer que l'Amérique latine devait faire face à de sérieux problèmes de restrictions du côté de l'offre. Malgré les progrès accomplis depuis les années 80, ont-ils ajouté, il y a encore beaucoup d'améliorations à apporter afin d'éviter le gaspillage du grand potentiel de la région. Pour illustrer les problèmes, ils ont mentionné la piètre qualité des produits et le faible volume de production, l'infrastructure insuffisante, notamment en ce qui concerne les douanes, les lourdeurs bureaucratiques et les problèmes de réglementation.

L'objectif de l'Aide pour le commerce, a expliqué Mme Pérez-Esteve, est précisément de lever les restrictions commerciales engendrées par les obstacles internes liés à l'offre. La conférencière a décrit quatre domaines principaux de l'Aide pour le commerce: le renforcement des capacités pour l'élaboration des politiques commerciales, la participation aux négociations et la mise en œuvre des accords, l'investissement dans l'infrastructure économique, le renforcement des capacités de production en vue d'améliorer la compétitivité sur les marchés d'exportation et, enfin, l'assistance destinée à réduire les coûts éventuels liés à la libéralisation. Elle a également donné divers exemples de mesures d'Aide pour le commerce couronnées de succès et insisté sur le fait que de nombreux pays en développement dans le monde entier sont confrontés à des problèmes similaires.

De son côté, M. Granados a décrit trois domaines d'action de la BID visant à accroître les capacités commerciales, aux niveaux tant régional que national: l'infrastructure, le renforcement des capacités institutionnelles et productives ainsi que la compétitivité et l'accès aux marchés.





Le conférencier a fait remarquer que les activités de la BID visent notamment à améliorer les processus de production, à soutenir les secteurs marginaux, à améliorer la technologie et à soutenir les PME (exportatrices de produits agricoles). Une autre fonction de la BID consiste à surveiller les indicateurs du commerce et de la compétitivité.

M. Granados a rappelé que ces dernières années, la BID avait fourni un précieux soutien à la zone de l'Amérique centrale, notamment par le biais de fonds destinés à accroître la productivité et à former les entrepreneurs aux procédés sanitaires ou phytosanitaires afin de les aider à se conformer aux exigences du commerce international. Ce soutien est précieux, a-t-il précisé, compte tenu du potentiel que représente le commerce en Amérique latine et les possibilités qu'il peut offrir, notamment pour l'expansion de l'infrastructure.

M. Granados a conclu son exposé en mentionnant quelques-unes des recommandations de la BID:

- faire du commerce une priorité des programmes de développement
- adapter les stratégies des donateurs aux besoins des pays bénéficiaires
- travailler en collaboration avec le secteur privé en proposant des mesures incitatives
- améliorer les mécanismes d'acheminement de l'Aide pour le commerce
- établir des indicateurs plus efficaces pour la surveillance des fonds
- accroître les efforts consacrés à des projets visant des résultats à court terme
- miser sur l'expérience de la région dans les processus d'intégration afin de faciliter la mise en œuvre de projets au niveau régional
- simplifier les exigences administratives.

M. Granados a également rappelé qu'il était beaucoup plus avantageux de travailler en collaboration au niveau régional, plutôt que pays par pays.

*Pour lire les communications de María Pérez-Esteve et de Jaime Granados en format PowerPoint, veuillez consulter le site Web du FIPA: [www.e-fipa.org](http://www.e-fipa.org)*

## **2.7 Séance n° 6 – Le système multilatéral et les nouveaux accords commerciaux régionaux**

Au cours de la sixième séance de travail, Mme Amparo Pacheco, Vice-Ministre du commerce extérieur du Costa Rica, et M. Eduardo Lizano, économiste et Président honoraire de l'Academia de Centroamérica, ont fait état de leur expérience respective dans le domaine des accords commerciaux régionaux.

La Vice-Ministre du commerce extérieur du Costa Rica a exposé le processus de l'ALEAC (Accord de libre-échange de l'Amérique centrale) et rappelé à quel point il est important que des processus de cette envergure ne soient pas mis en œuvre sur un mode "lent et ardu" comme ce fut le cas au

Costa Rica. Elle a admis que le processus avait fait la preuve de la participation des citoyens, mais qu'il avait également représenté un défi pour le ministère. Elle a parlé de la difficulté à faire comprendre, tant au peuple qu'aux parlementaires, que le libre-échange pouvait apporter des avantages aux citoyens. Elle a donné l'exemple de l'accès potentiel des consommateurs à des produits plus diversifiés et à meilleur marché.

Eduardo Lizano, l'un des économistes les plus influents du Costa Rica, a donné, dans son analyse, des exemples clairs de la situation en Amérique centrale et du rôle du Costa Rica en matière de commerce international. Il a également incité les parlementaires à normaliser les processus fiscaux et bureaucratiques pour faciliter les échanges et protéger les secteurs qui pourraient subir un préjudice dans les éventuels processus de négociation. Selon M. Lizano, les pays latino-américains doivent se prévaloir des ressources acquises dans le cadre du commerce international afin de ne pas passer à côté de la possibilité de se développer; il a ajouté qu'ils doivent se doter d'une solide infrastructure s'ils veulent atteindre leur plein développement.



Les conférenciers ont également parlé des gagnants et des perdants s'agissant des accords commerciaux, et de la priorité consistant, pour les gouvernements, à soutenir les secteurs défavorisés grâce à des mesures d'ordre tant financier que social.

Les exposés ont été suivis par un débat dirigé par M. le député Mario Quirós Lara, membre de la Commission des relations internationales de l'Assemblée législative du Costa Rica.



Les participants ont eu l'occasion de lever leurs incertitudes quant aux processus de négociation et, sur la base de l'expérience relatée par les deux conférenciers, ils ont échangé des anecdotes et des suggestions concernant les besoins des pays et leurs préoccupations à l'égard du commerce international. Ils ont notamment exprimé leurs préoccupations concernant les intérêts potentiellement conflictuels de l'environnement durable et de la libéralisation du commerce ainsi que des questions liées à la propriété intellectuelle.

### **2.8 Séance n° 7 – Défis en matière de développement et libéralisation du commerce: réduction de la pauvreté**

Dans un exposé dynamique, le recteur de l'Instituto Centroamericano de Administración de Empresas, M. Arturo Condo, a décrit aux participants une conception du libre-échange favorable aux pays en développement.



Il a rappelé qu'au fil des ans, on avait assisté à des manifestations contre la mondialisation et le libre-échange et vu des pays s'isoler peu à peu en raison de positions radicales. Cependant, les avantages de la mondialisation, a-t-il ajouté, sont concrets: contacts accrus entre les personnes et les pays, accélération du progrès technologique, plus grande libéralisation de la circulation des capitaux, utilisation accrue des ressources et pression en faveur de l'accroissement de la productivité. Dans ce contexte, il a fait observer que les pays de la région latino-américaine avaient été encouragés à s'engager plus activement dans ce "jeu qu'on appelle le commerce international" afin de tirer des avantages accrus et de sortir du sous-développement.

Selon M. Condo, le commerce va de pair avec la mondialisation, étant donné que sans cette dernière, il est impossible d'accroître l'efficacité, de réduire les coûts et de se rapprocher des consommateurs; il est également impossible d'exploiter les atouts spécifiques de chaque pays, de renforcer les compétences et d'intensifier les transferts de technologie améliorée.

Le conférencier a toutefois reconnu que la croissance économique doit s'accompagner d'une équité sociale et d'un équilibre environnemental afin de mettre en place un système équilibré permettant aux habitants de chaque pays d'améliorer leur niveau de vie.

Il a dit qu'il appartenait uniquement aux pays de tirer profit de la croissance économique générée par le commerce, ajoutant qu'ils avaient la responsabilité de veiller à s'intégrer dans le système commercial mondial, à disposer des moyens d'en tirer parti et d'atteindre l'équilibre environnemental. Il a également fait remarquer qu'un climat politique stable, un système juridique efficace et un système macro-économique prospère sont des éléments nécessaires pour exploiter au maximum le potentiel de chaque pays et réussir dans le domaine du commerce international.



Le recteur de l'INCAE a illustré son propos par divers exemples, notamment le secteur du tourisme au Costa Rica ou la pêche à la crevette en Équateur.

M. Condo a également parlé des incidences que l'élection de Barack Obama aux États-Unis peut avoir sur le libre-échange régional.

*Pour lire la communication d'Arturo Condo en format PowerPoint, veuillez consulter le site Web du FIPA: [www.e-fipa.org](http://www.e-fipa.org)*

### **2.9 Séance n° 8 – Défis en matière de développement et libéralisation du commerce: questions concernant l'égalité entre les sexes**

Mme Laura Dawson, professeure agrégée au Centre de droit et de politique commerciale de l'Université Carleton d'Ottawa (Canada) a ensuite fait un exposé sur l'intégration des femmes dans

le secteur économique. Aujourd'hui, a-t-elle fait remarquer, des milliers de femmes travaillent pour de grandes entreprises, mais la région latino-américaine n'a toutefois pas encore réussi à les intégrer pleinement. Par exemple, les différences en matière de salaires, d'accès à l'éducation, d'accès à l'emploi, entre autres, sont encore sensibles.

Mme Dawson a précisé que le commerce international modifie grandement la structure économique d'un pays, non seulement sur le plan de la main-d'œuvre, mais aussi des prix des produits. Les incidences du commerce international sur la consommation sont évidentes et elles se font également sentir sur les dépenses sociales. Ces changements peuvent être positifs ou négatifs, selon la manière dont ils sont gérés par chaque pays.



Elle a fait observer que l'inégalité entre les sexes modifie le lien entre les politiques commerciales et l'activité commerciale, expliquant que le commerce n'a généralement pas la même incidence sur les hommes que sur les femmes.

Les données exposées par Mme Dawson indiquent que 70 pour cent des pauvres de la planète sont des femmes. En effet, le travail des femmes est moins bien payé, notamment dans les secteurs "féminisés" du marché du travail. Voilà pourquoi nous retrouvons un nombre disproportionné de familles dirigées par une femme (30 pour cent des ménages) au sein de la population la plus démunie.

Dans ce contexte, a soutenu Mme Dawson, les dirigeants de chaque pays doivent porter une attention particulière à la ségrégation fondée sur le sexe au sein de la population active ainsi que dans chaque secteur. Il faut donner aux femmes un accès équitable aux ressources et assurer leur participation au gouvernement dans des proportions acceptables et veiller à ce qu'elles soient à l'abri de la marginalisation et de la discrimination.

Les législateurs ont un rôle à jouer à cet égard en examinant les lois et les politiques appliquées afin de corriger les inégalités au sein de la société et en mesurant les incidences des changements structurels sur l'un et l'autre sexe. Selon Mme Dawson, il faut, par exemple, faire un examen approfondi de la participation des femmes dans les domaines économiques et sociaux lorsqu'un programme est élaboré ou une politique est mise en œuvre.

Dans les pays des Amériques, toutefois, la situation concernant la participation des femmes dans la société et dans le secteur de la production confirme, selon Mme Dawson, que l'on reconnaît davantage que le travail des femmes n'est pas rémunéré à sa juste valeur et que les "tâches traditionnellement féminines" sont faiblement rémunérées. Par ailleurs, on est davantage conscient du fait que les accords commerciaux peuvent favoriser la croissance, mais encore faut-il adopter de nouvelles politiques pour garantir une répartition équitable et réduire la pauvreté.

Tout en reconnaissant ces problèmes, la région a cependant mis en place peu de mesures visant à les régler, en particulier parce qu'il est difficile d'évaluer l'ampleur de la pauvreté et les effets des accords commerciaux. Le problème de l'inégalité d'accès entre les femmes et les hommes est en





grande partie attribuable à des traditions sociales et culturelles bien ancrées que seules des mesures vraiment globales pourront atténuer.

En conclusion, Mme Dawson a ajouté que même si la mise en œuvre de programmes visant à réduire les inégalités et les déséquilibres entre les sexes sera coûteuse, elle apportera à la société d'importants avantages à long terme en favorisant l'équité et la participation.

Pour compléter l'exposé de Mme Dawson, Mme Patricia Langan-Torell, Ambassadrice du Canada au Panama, a décrit les initiatives prises par le gouvernement canadien pour stimuler la participation des femmes dans le commerce international. Elle a expliqué que des initiatives avaient été prises au niveau national pour aider les femmes d'affaires à surmonter les obstacles auxquels elles sont confrontées, par exemple en les informant sur les services disponibles ou en les aidant à élargir et diversifier leur clientèle et leurs marchés. En outre, par le biais de sa politique d'aide internationale au développement, le gouvernement canadien vient en aide aux femmes des pays en développement dans le cadre de programmes de formation et d'aide à la microentreprise. Mme Langan-Torell a incité les parlementaires à faire bouger les choses et à donner aux femmes la place qui leur revient, soulignant qu'en l'absence d'un système efficace d'intégration et de participation, une grande partie du potentiel en matière de commerce international risque de se perdre.



Pour lire la communication de Mme Dawson en format PowerPoint, veuillez consulter le site Web du FIPA: [www.e-fipa.org](http://www.e-fipa.org)

## 2.10 Séance n° 9 – Les parlementaires et la politique commerciale



Le dernier module de l'atelier a suscité une réflexion sur le rôle des parlementaires en matière de politique commerciale.

La séance a débuté par un exposé de M. le député canadien Mario Silva, qui a décrit l'expérience du Parlement canadien en matière de participation à la politique commerciale. Il a expliqué les différents mécanismes nationaux qui permettent aux parlementaires de contribuer à l'élaboration de la politique commerciale et de faciliter la transmission de l'information aux citoyens. Il a également parlé du défi que représente l'intégration du secteur manufacturier canado-américain particulièrement touché par la crise économique que nous traversons.



Mme Laura Dawson a poursuivi en expliquant le rôle des parlementaires et l'influence de l'opinion publique sur la formulation des politiques commerciales.

Elle a rappelé les diverses fonctions des parlements: approuver ou rejeter les projets de loi, représenter les citoyens, surveiller le travail de l'État, participer à des activités de "diplomatie parlementaire", etc. À son avis, la fonction de représentation est particulièrement complexe, car, en servant de lien entre les citoyens et les négociateurs, les parlementaires ont la difficile tâche de gérer la perception du public à l'égard du commerce et de l'OMC. En plus des questions techniques et complexes, l'opinion publique est influencée, selon Mme Dawson, par les activités des groupes antimondialisation qui utilisent des images chocs dans le but d'empêcher la mise en place de mesures favorables au commerce. À cet égard, Mme Dawson a insisté sur l'importance de sensibiliser les citoyens aux questions commerciales et de leur fournir des renseignements pertinents tout au long du processus de négociation et de mise en œuvre d'un accord commercial.

Elle a expliqué que les organismes parlementaires comme le FIPA peuvent jouer un rôle important par le biais d'activités de formation des parlementaires, mais également en encourageant les gouvernements à améliorer la transparence et la reddition de comptes. Mme Dawson a donné l'exemple de l'Union interparlementaire qui, par le biais de sa conférence annuelle sur l'OMC, a défini des directives concernant l'accès des parlementaires à l'information en matière de commerce.



Par la suite, Mme Dawson et Mme María Pérez-Esteve, du Secrétariat de l'OMC, ont lancé le débat en posant quelques questions aux parlementaires: "En tant que parlementaires, disposez-vous des outils nécessaires pour contribuer à instruire et informer vos électeurs? Avec quelle efficacité les parlementaires participent-ils à la formulation des politiques commerciales internationales? La diplomatie parlementaire a-t-elle un rôle plus important à jouer?"

Ces quelques pistes de réflexion ont abouti à un débat enrichissant dirigé par Mme la députée Hilda González, membre de la Commission des relations internationales et du commerce extérieur du Costa Rica. Mme la députée costaricienne Lorena Vásquez Badilla a ouvert la discussion à laquelle ont pris part divers participants.

Le débat a reflété la grande diversité des expériences dans la région en ce qui concerne la libéralisation du commerce. Les participants ont toutefois convenu que les parlementaires avaient besoin d'être davantage et mieux informés sur le fonctionnement des accords et les questions concernant le commerce international et de participer davantage aux débats pendant le processus de négociation et non seulement au moment de la ratification. À cet égard, plusieurs délégués ont souligné l'utilité des outils comme l'atelier du FIPA et certains ont souhaité que des activités similaires aient lieu dans leur propre pays. Par ailleurs, certains délégués se sont dits préoccupés par l'image négative des législateurs véhiculée par les médias. À cet égard, on a insisté sur le



besoin de renforcer le rôle du parlement afin d'accroître la confiance des citoyens dans les institutions parlementaires.

*Pour lire la communication de Laura Dawson en format PowerPoint, veuillez consulter le site Web du FIPA: [www.e-fipa.org](http://www.e-fipa.org)*

### **2.11 Clôture**

Au cours de la cérémonie de clôture, qui a eu lieu immédiatement après la dernière séance thématique, ont pris la parole Mme la députée dominicaine María Estela de la Cruz, Vice-Présidente du Forum pour l'Amérique centrale, le Secrétaire de la Commission des relations internationales et du commerce extérieur de l'Assemblée législative costaricienne, M. le député Fernando Sánchez Campos, et les représentants du Secrétariat de l'OMC, Mme María Pérez-Esteve et M. Jorge Castro.

Au nom du FIPA, Mme de la Cruz a remercié tout spécialement la Commission des relations internationales et du commerce extérieur de l'Assemblée législative et sa Présidente, Mme Mayi Antillón, pour leur accueil chaleureux et l'organisation logistique, de même que l'Organisation mondiale du commerce et le ministère canadien des Affaires étrangères et du Commerce international pour leur soutien financier et technique.

Après les allocutions, Mme Mayi Antillón, hôtesse de l'atelier, a déclaré l'atelier officiellement clos.

### 3. Conclusions

Le commerce international touche tous les secteurs de la société. Des initiatives comme l'atelier qui s'est tenu au Costa Rica du 6 au 8 novembre 2008 offrent aux législateurs l'occasion de se renseigner sur le commerce, d'approfondir des concepts et de mieux comprendre le fonctionnement des organisations comme l'OMC.



De l'avis de Mme Mayi Antillón, l'atelier a dépassé les attentes. Son utilité a été démontrée par la participation active des législateurs aux séances de travail ainsi que par les échanges de données d'expérience et d'anecdotes qui ont eu lieu entre les représentants des pays à l'extérieur de la salle de travail.

Les interventions des conférenciers et des participants ont donné un aperçu plus précis de la situation dans la région, ce qui a permis aux parlementaires de bien comprendre quels sont les points faibles et les améliorations à apporter. Malgré les défis considérables, on a constaté une forte volonté de rechercher des solutions. Il incombe maintenant à chaque législateur de passer à l'étape suivante.

Le commerce extérieur est un domaine complexe et ardu, mais il n'en demeure pas moins important et vital pour les collectivités. Face à la nécessité de mieux comprendre le commerce et au succès de l'atelier, tant pour les participants que pour les organisateurs, il est important d'évaluer la possibilité de continuer à organiser régulièrement des rencontres similaires.



## 4. Annexes

### 4.1 Annexe 1 – Liste des participants

#### PARLEMENTAIRES

##### Argentine

Mme Selva Judit Forstmann, sénatrice

##### Bolivie

M. René Zamora Ortega, sénateur

M. Ricardo Froilán Aillón Álvarez, député

M. Marco Antonio Córdova Santivañez, député

##### Brésil

M. João Almeida dos Santos, député

##### Canada

M. Mario Silva, député

##### Chili

M. Iván Moreira Barros, député

##### Costa Rica

Mme Mayi Antillón Guerrero, députée

Mme Evita Arguedas Maklouf, députée

Mme Hilda González Ramírez, députée

M. Francisco Molina Gamboa, député

M. Mario Quirós Lara, député

M. Fernando Sánchez Campos, député

M. Ronald Solís Bolaños, député

Mme Lorena Vásquez Badilla, députée

##### El Salvador

Mme Sonia Farfán, députée

M. Manuel Vicente Menjivar Esquivel, député

##### Mexique

Mme Guadalupe Mondragón González, sénatrice

Mme Margarita Arenas Guzmán, députée

M. Alfonso Othón Bello Pérez, député

M. Miguel Ángel Peña Sánchez, député

M. Salvador Ruiz Sánchez, député

### **Paraguay**

M. Juan Artemio Barrios Cristaldo, député

Mme Concepción Cubas de Villaalta, députée

Mme Blanca Nidia Duarte Frutos de Villalba, députée

M. Oscar Escobar, député

M. Juan Bernardo Ziett, député

### **Pérou**

Mme Yaneth Cajahuanca Rosales, membre du Congrès

Mme Marisol Espinoza Cruz, membre du Congrès

### **République dominicaine**

M. Albert Atallah, député

Mme María Estela de la Cruz, députée

M. Tulio Jiménez, député

### **CONFÉRENCIERS**

M. Jorge Castro, Secrétariat de l'Organisation mondiale du commerce

M. Arturo Condo, Instituto Centroamericano de Administración de Empresas

Mme Laura Ritchie Dawson, Université Carleton

M. Jaime Granados, Banque interaméricaine de développement

Mme Patricia Langan-Torell, Ambassade du Canada au Panama

M. Eduardo Lizano, Academia de Centroamérica

M. Álvaro Monge, consultant en commerce international

Mme Ámparo Pacheco, Ministère du commerce extérieur du Costa Rica

Mme Maria Pérez-Esteve, Secrétariat de l'Organisation mondiale du commerce

### **OBSERVATEUR**

M. Mark Strasser, Ambassade du Canada au Costa Rica

### **SECRÉTARIAT TECHNIQUE DU FIPA**

Mme Emmanuelle Pelletier, secrétaire exécutive

### **CONSEILLERS À LA COMMISSION DES RELATIONS INTERNATIONALES, COSTA RICA**

M. Luis Álvarez Soto,

conseiller de Mme la députée Mayi Antillón Guerrero

Mme Mayela Araya Herrera,

conseillère de Mme la députée Lorena Vásquez Badilla

Mme Cinthya Berrocal Quirós,

conseillère de Mme la députée Evita Arguedas Maklouf

Mme Gianina Dinarte Romero,

conseillère de M. le député Francisco Molina Gamboa

M. Juan Pablo Estrada Gómez,

conseiller du groupe parlementaire du parti Unidad Social Cristiana (Unité sociale-chrétienne)





WORLD TRADE ORGANIZATION  
ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE  
ORGANIZACIÓN MUNDIAL DEL COMERCIO



Asamblea Legislativa República de Costa Rica  
Comisión Permanente Especial de Relaciones Internacionales  
y Comercio Exterior



Mme Marcela Losilla Vásquez,  
M. Freddy Morera Blanco,  
M. Carlos Peña Quintana,  
M. Jorge Rodríguez Vives,  
Mme Heidi Venegas Rojas,  
Mme Xiomara Villegas Badilla,

conseillère de Mme la députée Lorena Vásquez Badilla  
conseiller de M. le député Mario Quirós Lara  
conseiller de Mme la députée Mayi Antillón Guerrero  
conseiller de Mme la députée Mayi Antillón Guerrero  
conseillère de Mme la députée Elizabeth Fonseca Corrales  
conseillère de M. le député Fernando Sánchez Campos

## 4.2 Annexe 2 – Programme

### ATELIER RÉGIONAL À L'INTENTION DES PARLEMENTAIRES DES PAYS D'AMÉRIQUE CENTRALE ET D'AMÉRIQUE DU SUD

#### LIBÉRALISATION DU COMMERCE – OMC, CYCLE DE DOHA ET DÉFIS EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT

SAN JOSÉ, COSTA RICA  
6-8 NOVEMBRE 2008

#### MERCREDI 5 NOVEMBRE

Soirée                      Transfert des délégués de l'aéroport international Juan Santamaría à l'hôtel et centre de conférence Radisson Europa

#### JEUDI 6 NOVEMBRE

8 heures                      Rencontre à la réception de l'hôtel Radisson Europa et transfert au siège de l'Assemblée législative du Costa Rica

8h.30                      9h.30                      Cérémonie d'ouverture  
*Siège de l'Assemblée législative du Costa Rica*

- M. Francisco Antonio Pacheco, député  
Président de l'Assemblée législative du Costa Rica
- Mme Mayi Antillón Guerrero, députée  
Présidente de la Commission des relations internationales et du commerce extérieur de l'Assemblée législative du Costa Rica
- M. Iván Moreira, député  
Vice-Président du Forum interparlementaire des Amériques pour l'Amérique du Sud
- Mme María Pérez-Esteve,  
Conseillère, Division des relations extérieures, Secrétariat de l'OMC

9 h.30                      10 heures                      Pause café

10h.00                      10h.30                      Transfert à l'hôtel Radisson Europa

10h.30                      11h.30                      Séance n° 1: Principes fondamentaux du système commercial multilatéral et présentation du Programme de Doha pour le développement de l'OMC

- M. Jorge Castro, conseiller, Division des affaires juridiques, Secrétariat de l'OMC



11h.30	13 heures	Séance n° 2: Programme de Doha pour le développement: le point sur les négociations – L'agriculture <ul style="list-style-type: none"><li>▪ Mme María Pérez-Esteve, conseillère, Division des relations extérieures, Secrétariat de l'OMC</li><li>▪ M. Álvaro Monge, consultant en commerce international</li></ul> <i>Débat</i>
13 heures	14h.30	Déjeuner
14h.30	16 heures	Séance n° 3: Programme de Doha pour le développement: le point sur les négociations – L'accès aux marchés pour les produits non agricoles (AMNA) <ul style="list-style-type: none"><li>▪ M. Jorge Castro, conseiller, Division des affaires juridiques, Secrétariat de l'OMC</li></ul> <i>Débat</i>
16 heures	16h.30	Pause café (hall de l'hôtel)
16h.30	17h.30	Table ronde de parlementaires sur les thèmes abordés Modérateur: M. Francisco Molina Gamboa, député, membre de la Commission des relations internationales de l'Assemblée législative du Costa Rica
18h.30		Rencontre dans le hall de l'hôtel et transfert au Ministère des relations extérieures
19 heures	21 heures	Dîner offert par la Commission des relations internationales et du commerce extérieur de l'Assemblée législative de la République du Costa Rica. Invité spécial: M. Bruno Stagno, Chancelier de la République du Costa Rica. <i>Siège du Ministère des relations extérieures et du culte, Salon doré</i>

#### VENDREDI 7 NOVEMBRE

8h.30	10 heures	Séance n° 4: Programme de Doha pour le développement: le point sur les négociations – Autres thèmes: commerce de services, règles, facilitation des échanges, etc. <ul style="list-style-type: none"><li>▪ M. Jorge Castro, conseiller, Division des affaires juridiques, Secrétariat de l'OMC</li></ul> <i>Débat</i>
-------	-----------	---

10 heures	10h.30	Pause café (hall de l'hôtel)
10h.30	12h.30	Séance n° 5: La dimension développement du Programme de Doha: l'Aide pour le commerce et autres thèmes <ul style="list-style-type: none"><li>▪ Mme María Pérez-Esteve, conseillère, Division des relations extérieures, Secrétariat de l'OMC</li><li>▪ M. Jaime Granados, Banque interaméricaine de développement</li></ul> <i>Débat</i>
12h.30	14 heures	Déjeuner
14 heures	16 heures	Séance n° 6: Le système multilatéral et les nouveaux accords commerciaux régionaux <ul style="list-style-type: none"><li>▪ Mme Amparo Pacheco, Vice-Ministre du commerce extérieur du Costa Rica</li><li>▪ M. Eduardo Lizano, Academia de Centroamérica</li></ul> <i>Débat</i>
16 heures	16h.30	Pause café (hall de l'hôtel)
16h.30	17h.30	Table ronde des parlementaires sur les thèmes abordés Modérateur: M. Mario Quirós Lara, député, membre de la Commission des relations internationales de l'Assemblée législative du Costa Rica
18h.30		Rencontre dans le hall de l'hôtel et transfert à la résidence officielle de l'Ambassadeur du Canada
19 heures	21 heures	Réception offerte par l'Ambassadeur du Canada, S.E. M. Neil Reeder, et Mme Irene Hansen-Reeder <i>Résidence officielle de l'Ambassadeur du Canada</i>

#### SAMEDI 8 NOVEMBRE

8h.30	10h.30	Séance n° 7: Défis en matière de développement et libéralisation du commerce: réduction de la pauvreté <ul style="list-style-type: none"><li>▪ M. Arturo Condo, recteur de l'Instituto Centroamericano de Administración de Empresas (INCAE)</li></ul> <i>Débat</i>
10h.30	11 heures	Pause café (hall de l'hôtel)



11 heures	12 h.30	Séance n° 8: Défis en matière de développement et libéralisation du commerce: questions concernant l'égalité entre les sexes <ul style="list-style-type: none"><li>▪ Mme Laura Ritchie Dawson, professeure agrégée au Centre de droit et de politique commerciale de l'Université Carleton</li><li>▪ Mme Patricia Langan-Torell, Ambassadrice du Canada au Panama</li></ul> <i>Débat</i>
12h.30	14 heures	Déjeuner
14 heures	16 heures	Séance n° 9: La dimension parlementaire du commerce <ul style="list-style-type: none"><li>▪ Mme Laura Ritchie Dawson, professeure agrégée au Centre de droit et de politique commerciale de l'Université Carleton</li><li>▪ Mme María Pérez-Esteve, conseillère, Division des relations extérieures, Secrétariat de l'OMC</li><li>▪ M. Mario Silva, député, Chambre des Communes du Canada</li><li>▪ Mme Lorena Vásquez Badilla, députée, chef du groupe parlementaire du Parti Unidad Social Cristiana (Unité sociale-chétienne), Costa Rica</li></ul> <p>Modératrice: Mme Hilda González, députée, membre de la Commission des relations internationales et du commerce extérieur, Costa Rica</p> <i>Table ronde</i>
16 heures	16h.30	Évaluation de l'atelier et recommandations en vue d'activités futures
16h.30	17 heures	Observations finales et clôture <ul style="list-style-type: none"><li>▪ Mme María Pérez-Esteve, conseillère, Division des relations extérieures, Secrétariat de l'OMC</li><li>▪ M. Jorge Castro, Conseiller, Division des affaires juridiques, Secrétariat de l'OMC</li><li>▪ Mme María Estela de la Cruz, députée Vice-Présidente du Forum interparlementaire des Amériques pour l'Amérique centrale, République dominicaine</li><li>▪ M. Fernando Sánchez, député Secrétaire de la Commission des relations internationales de l'Assemblée législative du Costa Rica</li></ul>
18h.30	21 heures	Activité de clôture offerte par la Commission des relations internationales et du commerce extérieur de l'Assemblée législative de la République du Costa Rica



**Asamblea Legislativa de la República de Costa Rica**  
Comisión Permanente Especial de Relaciones Internacionales y Comercio Exterior  
Apartado Postal: 74-1013  
San José  
Costa Rica



Tél.: +506 2243-2441/ 2243-2442/ 2243-2595/ 2243-2607

Fax: +506 2243-2444

[COMISION-INTERNACIONALES@asamblea.go.cr](mailto:COMISION-INTERNACIONALES@asamblea.go.cr)

[www.asamblea.go.cr](http://www.asamblea.go.cr)

**Secrétariat technique du FIPA**

500 – 165, rue Sparks  
Ottawa (Ontario) K1P 5B9  
Canada

Foro Interparlamentario de las Américas  
Fórum Interparlamentar das Américas



Forum Interparlementaire des Amériques  
Inter-Parliamentary Forum of the Americas

Tél.: + 1 (613) 594-5222

Fax: + 1 (613) 594-4766

[info@e-fipa.org](mailto:info@e-fipa.org)

[www.e-fipa.org](http://www.e-fipa.org)

**Organisation mondiale du commerce**

Division de l'information et des relations extérieures  
Rue de Lausanne 154  
CH – 1211 Genève 21  
Suisse



WORLD TRADE ORGANIZATION  
ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE  
ORGANIZACION MUNDIAL DEL COMERCIO

Tél.: + 41 22 739 5007

Fax: + 41 22 739 5458

[enquiries@wto.org](mailto:enquiries@wto.org)

[www.wto.org](http://www.wto.org)